

Département du Gard



1, allée Pierre Louis Loasil
30400 Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de procurations : 1

Date de convocation : 15/06/2026

Secrétaire de séance : Marilyne KRIZ-BELLON

EXTRAIT N° 39/2026

Du Registre des délibérations du Conseil du Syndical Intercommunal pour le Développement Social des CAntons de Villeneuve lez Avignon et Roquemaure

Séance du Mardi 23 juin 2026

à 18h00, le Conseil du Syndical Intercommunal pour le Développement Social des CANTons de Villeneuve Lez Avignon et Roquemaure, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Farès ORCET.

Présents :

Fabrice ANSELIN, Jean-Philippe ALTAYRAC, Marceline BRUN, Patrick CARRY, Emilie CHAMBE, Catherine CHAUVIN, Marc-Edouard COUSTON, Aline GINER, Emilie JAYET, Marilyne KRIZ-BELLON, Didier OLIVERA, Farès ORCET, Véronique SEILER, Jacqueline TOURANCHE, Marie-Pierre VASELLI, Nathalie XOLIN

Excusés ayant donné procuration :

Capucine FROC ayant donné procuration à Véronique SEILER

Absents :

Frédéric ARTHUR

Délibération N° 39/2026

Rapporteur : Véronique SEILER

Objet : Affectation du résultat 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L2121-14 et L2311-5 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 adoptée par délibération n° 10/2026 en date du 09/03/2026 ;

Vu le budget primitif 2026 adopté par délibération du conseil syndical n° 11/2026 en date du 09/03/2026 ;

Considérant que l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise, de manière anticipée, le report au budget 2026 des résultats de l'exercice 2025 ;

Considérant la présence de restes à réaliser 2025 en dépenses d'investissement de 66 453,98 € ;

Considérant les éléments susvisés ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le Conseil Syndical,

Le résultat de fonctionnement cumulé du compte financier unique 2025 révèle un solde positif de **3 466 204,54 €**,

Le résultat d'Investissement cumulé du compte financier unique 2025 révèle un solde positif de **403 133,14 €**,

Le Conseil syndical sera invité à affecter le résultat 2025 comme ci-dessous :

Affectation du résultat de fonctionnement cumulé :

- **3 273 204,54 €** seront reporté en section de fonctionnement au compte 002 « *Excédent de fonctionnement reporté* »
- **193.000,00 €** seront portés en section d'investissement au compte 1068 « *Excédents de fonctionnement capitalisés* » en recette de la section d'investissement pour couvrir l'annuité de remboursement relative à l'acquisition de la base de Loisirs Les Cigales due à la Caisse d'Allocation Familiale de Vaucluse.

Affectation du résultat d'Investissement cumulé :

- Le solde de la section d'investissement du Compte financier unique 2025 sera en totalité reporté pour **403 133,14 €** (RI 001)

Votants : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

ADOpte

Fait et délibéré, le jour, an et mois susdits

Et ont signé au registre les membres présents

Pour expédition conforme, à Villeneuve lez Avignon, le lundi 29 juin 2026.

La secrétaire de séance,

Marilyne KRIZ-BELLON

Le Président,

Farès ORCET